

Annexe 51-101A4
Avis de dépôt de l'information visée à l'annexe 51-101A1

La présente annexe est l'annexe visée à l'article 2.3 de la règle.

Le [date du dépôt au moyen de SEDAR], [nom de l'émetteur assujetti] a déposé les rapports visés à l'article 2.1 de la règle que l'on peut consulter [indiquer où l'information peut être consultée en format électronique (par exemple, dans la notice annuelle de la société qui se trouve dans son profil SEDAR, à l'adresse www.sedar.com)].